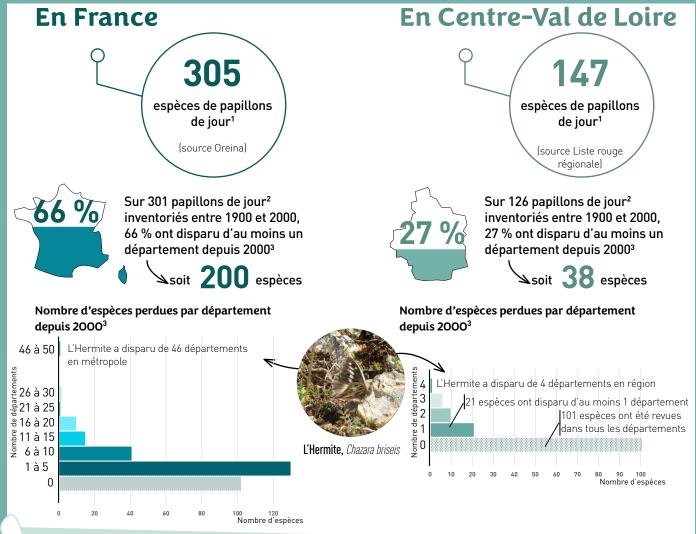


Chiffres clefs sur les papillons de jour en France et en Centre-Val de Loire

L'Observatoire national de la biodiversité a publié en 2022 un <u>indicateur de disparition des papillons de jour</u> dans les départements de métropole. L'Observatoire régional de la biodiversité en Centre-Val de Loire décline les données pour rendre compte de la situation sur le territoire.

Mars 2023



SITUATION RÉGIONALE

Perte probable

Proportion de papillons de jour non revus depuis 20 ans et plus, par département en région



Enjeux spécifiques au territoire

Les causes de disparitions sont principalement la destruction des écosystèmes et l'amoindrissement des ressources florales.

Le plan régional d'action en faveur des papillons de jour a pour objectif de favoriser la conservation des espèces menacées sur le territoire, d'améliorer la connaissance sur les dynamiques de population et de sensibiliser les acteurs à leur préservation.

Deux espèces phares du plan régional d'actions



Le Damier de la succise se rencontre dans les allées forestières humides, les prairies, les marais et tourbières où poussent sa plante-hôte : la succise des prés. Ce papillon est protégé en France et présent dans l'ensemble de la région à l'exception de l'Eure-et-Loir.



L'Azuré du thym est un lycène vivant sur les pelouses et landes sèches riches en thym. Les chenilles ont également besoin des fourmis pour se développer. Ce papillon a pratiquement disparu de la région, sa dernière observation datant de 2009.

¹Papillons de jour = espèces de rhopalocères + zygènes, inventoriées depuis 1850 environ.